

Ensemble aimons notre ville



J'M la vie dans ma ville

Dans le document précédent nous vous avons présenté nos projets en termes d'équipements, de cadre de vie, de dynamique économique dont un projet majeur celui des nouvelles Halles de Nogent, de protection du cadre de vie urbain s'appuyant sur un PLU patrimonial, de sécurité, et de déplacements dans la ville. Notre objectif étant que tous ces projets servent une seule finalité, **le bien-être des Nogentais.**

Comme dans ce précédent document, les projets présentés sous le titre *J'M la vie dans ma ville* n'ont pas tous la même importance. Certains sont structurants, d'autres plus « légers » voire conviviaux, car nous ne voulons pas d'une ville triste, dans ville il y a vie et nous devons tout faire pour qu'elle soit la plus agréable possible pour tous.

Notre mission est de permettre à chacun de bien grandir, bien vivre sa vie d'adulte et bien vieillir dans notre cité, quelles que soient ses origines, sa situation familiale et sociale, pour que la ville n'oublie personne. Nous avons déjà beaucoup fait pour offrir aux Nogentais des services publics de qualité et pour faire de Nogent une ville attrayante, sans oublier, dans toutes nos actions, d'être en accord avec une politique de développement durable, indispensable pour protéger les générations futures.

Parce que nous voulons le meilleur pour Nogent et ses habitants, dans les années 2014-2020, nous compléterons les services destinés à toutes les générations de la petite enfance au grand âge et nous utiliserons les nouvelles technologies pour faciliter la vie quotidienne de tous.

Dans un prochain document : J'M Nogent, le pacte 2014-2020, nous nous engagerons sur 10 points essentiels de la gestion communale, particulièrement les finances, ainsi que de nouveaux modes de démocratie participative. Nous ne ferons pas de



Avec Jacques J.P.
Martin

promesse démagogique, mais nous n'augmenterons pas les taux des taxes locales, tous les projets présentés étant soumis à une faisabilité financière sans augmentation de la fiscalité.

Nous devons valoriser le concentré d'atouts que possède Nogent et défendre la spécificité de notre ville pour garantir aux Nogentais un avenir dans une ville telle qu'ils l'ont choisie et non pas imposée par une métropole technocratique et déshumanisée.

Je m'engage, pendant les 6 années à venir, à mettre en œuvre notre projet avec la future équipe municipale.

Comme vous, j'aime Nogent!
Jacques Martin



Comme vous, nous aimons notre ville



FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE

Le numérique au service des habitants

Utiliser le numérique pour faciliter l'accès des habitants aux services municipaux, renforcer la citoyenneté, promouvoir la démocratie locale. comment ?

CRÉER UN COMPTE CITOYEN

Ce guichet unique ou compte citoyen a pour objectif, non seulement de procéder aux démarches liées aux inscriptions et au paiement en ligne dans le domaine de la petite enfance, du périscolaire, de la restauration scolaire, des activités culturelles et sportives, des demandes de documents d'état-civil, mais aussi de signaler un problème de voirie, d'éclairage public, de demander un nettoyage de tags, de réserver un stationnement pour un déménagement, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffira de se connecter sur le site de la ville et de créer un compte avec un code d'accès personnel.

MOINS DE DÉMARCHES, PAS DE CONTRAINTES

Ce système simplifiera les démarches, les renseignements du titulaire du compte (y compris le quotient familial) étant enregistrés et actualisés une fois par an. Il n'y a plus à se déplacer, plus de contraintes d'horaires et de jours d'ouverture des services. Un gain de temps pour chacun.

VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Libérés de tâches administratives de base par des méthodes de travail collaboratif, les agents de la ville pourront se consacrer à des missions plus valorisantes au service des habitants.

MISE EN SERVICE

Dès 2015 et par tranches successives.

FACILITER LA VIE DES FAMILLES

De la petite enfance à l'âge scolaire

PETITE ENFANCE

- ◆ **Aménager de nouveaux équipements** comme le Moulin de Beauté, structure multi-accueil de 60 berceaux et d'autres projets à définir (lire J'M ma ville, projet 2014-2020).
- ◆ **Créer un Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** sur le site de l'école maternelle Fontenay. Lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, qui devrait favoriser le recrutement de nouvelles assistantes maternelles. Dès 2014.
- ◆ **Faire entrer l'Anglais à la crèche**, dans les grandes sections, par des chants et des comptines, départ d'un parcours linguistique déjà existant en école primaire.
- ◆ **Organiser la course de l'avenir** pour les moins de 3 ans (le marathon des p'tits bouchons), avec les parents, les grands parents, un événement annuel convivial associé au développement durable par la plantation d'arbres.
- ◆ **Apprivoiser les écrans et grandir**, en s'associant à la démarche du Département pour donner des points de repère aux parents dans ce domaine.

ENFANCE, SCOLAIRE

- ◆ **Construire le groupe scolaire** Victor Hugo (13 classes, maternelles et élémentaires), **pérenniser l'école** située avenue Smith-Champion (lire J'M ma ville, projet 2014-2020).
- ◆ **Actualiser le Plan éducatif local (PEDL)**, qui détermine et coordonne les actions de l'ensemble des services municipaux au service du bien être des enfants.
- ◆ **Exiger un moratoire pour la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires** tant que l'État ne s'engagera pas à une réelle concertation avec les enseignants et les représentants des parents et à une pérennisation de la compensation financière pour la commune (180 000 € par an).
- ◆ **Créer un Conseil municipal des enfants**, niveau CM1 et CM2, avec des commissions (restauration scolaire, culture, sport...).



- ◆ **Adapter un club de loisirs-découverte** à l'accueil d'enfants porteurs de handicaps (formation des animateurs).
- ◆ **Développer la consommation responsable dans les restaurants scolaires** par des produits frais de circuit court comme ceux des AMAP, faire la chasse au gaspi, rédiger une charte.
- ◆ **Favoriser le maintien à Nogent du Centre médico psychologique pour enfants** (CMP) qui doit quitter des locaux obsolètes boulevard Gallieni, par la vente d'un terrain communal rue Théodore Honoré à l'UDSM qui pourra se réinstaller près des écoles. 2014/2015.
- ◆ **Mettre en place le Pédibus**. Cela fait longtemps que l'on en parle, c'est difficile à réaliser, mais la sensibilisation au développement durable devrait inciter les parents à adhérer à ce projet simple : aller à l'école à pied sur un parcours balisé et protégé.



VALORISER LA JEUNESSE

Étape fondatrice de la vie

La jeunesse commence où et s'arrête où ? On peut répondre : des collégiens aux jeunes adultes. Parmi eux, les attentes et les besoins sont très divers. Les objectifs aussi : développer l'autonomie, la confiance, l'envie d'innover, le sens de la responsabilité .

AVEC LE PÔLE JEUNESSE

◆ **Élargir les actions du Pôle jeunesse** en le structurant en deux sections : un club ados (11-14 ans) collégiens, et un Espace projets jeunes (15-25 ans) lycéens et jeunes adultes.

Club ados : développer l'éducation culturelle, l'accès aux activités sportives, soutenir l'aide à la parentalité.

Espace projets jeunes : renforcer le lien avec les lycéens, la participation citoyenne, soutenir les projets jeunes, développer l'aide à l'insertion sociale. Créer un maillage avec les associations.



◆ **Renforcer et redynamiser le Conseil des Jeunes Nogentais** (12-18 ans).

◆ **Créer un comité permanent de pilotage jeunesse** s'adressant aux lycéens pour hiérarchiser les priorités d'intervention et de soutien.

ET AUSSI...

◆ **Lancer dès 2014 les états généraux de la jeunesse (18-25 ans)** pour identifier les aspirations et hiérarchiser les actions.

◆ **Ouvrir un club de détente et de partage** convivial, adapté pour l'accueil des groupes musicaux dans le "respect des voisins".

◆ **Créer un skate park** portable au gymnase Christian Marty.

◆ **Stimuler les actions de la Mission locale des bords de Marne**, pour les 16-25 ans plutôt en recherche d'avenir.

◆ **Développer l'école de la 2^e chance**, pour les 18-25 ans en difficulté d'orientation.

◆ **Instituer une remise officielle de la carte d'électeur** aux jeunes majeurs, un symbole pour leur parcours citoyen.

◆ **Mettre en place un prix des jeunes entrepreneurs** (avec Vivre et Entreprendre).

◆ **Pérenniser et développer les révisions du bac** à la bibliothèque.



ACCOMPAGNER LES SENIORS

Pour un nouveau parcours de vie

Acteurs du vivre ensemble, les seniors ont des attentes et des besoins très différents, la collectivité doit prendre en compte et accompagner leur parcours, du jeune senior dynamique à la personne très âgée dépendante.

JEUNES SENIORS

Ces citoyens, aux besoins et aux attentes très divers, ont un point commun : le souci d'éviter la désocialisation et le vieillissement prématuré, le gâchis de compétences et d'expériences.

◆ **Évaluer leurs attentes**, au cours d'un forum avec tables rondes, fin 2014.

◆ **Favoriser les initiatives** de monitoring, d'expériences au service des autres, de soutien scolaire, d'accueil d'étudiants au domicile, l'intergénérationnel, etc, par une coordination qu'ils piloteront eux-mêmes.

AIDE AUX PERSONNES AGÉES

◆ **Réhabiliter et agrandir le foyer-résidence Le Cèdre**, réhabilitation de 20 logements, puis construction de 80 logements.

◆ **Favoriser l'aide à domicile** (services, paramédical, assistance à distance) par le soutien aux associations spécialisées, en liaison avec le Centre communal d'action sociale.

◆ **Faire évoluer le service de restauration à domicile.**

◆ **Créer un pôle gérontologique** : pour compléter l'accueil en foyer-résidence et à la maison médicalisée Lepoutre-Favier, ce pôle, construit dans le même périmètre et porté par le CCAS et la fondation Favier, proposera un éventail de services dont un accueil de jour pour valides et semi-valides (lutte contre la solitude...), des opérations de prévention (mémoire, santé, nutrition, équilibre), des vacations de professionnels de santé, une aide aux aidants, des animations.

◆ **Élaborer une charte déontologique avec des entreprises pour les travaux** au domicile des personnes âgées, pour les rassurer et éviter l'insécurité physique et financière.



ENCOURAGER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Moteur de la cohésion sociale

- ◆ **Construire la 2^{ème} tranche de la Maison des associations et de la citoyenneté**, rue Jean Monnet, et l'implanter définitivement sur ce site. Y Aménager un espace partagé de bureaux.
- ◆ **Poursuivre le soutien aux associations**, par l'attribution de subventions (1 222 300 € en 2013), la mise à disposition de locaux et de matériels divers, l'organisation du village des associations.
- ◆ **Créer une commission municipale d'attribution annuelle des subventions**, ouverte à tous les conseillers municipaux (majorité et opposition).
- ◆ **Organiser le partage d'expériences**, en créant des rencontres inter associatives entre des dirigeants d'associations de tous types ou thématiques. Initier des projets collectifs.
- ◆ **Renforcer les partenariats** par l'organisation de rencontres associations-financeurs et la création d'un fond de dotation pour le mécénat (structure offrant des avantages fiscaux aux entreprises soutenant un projet).
- ◆ **Créer une ou plusieurs manifestations inter associatives**, inter-générationnelles, à définir avec les associations partenaires.
- ◆ **Encourager les initiatives solidaires** d'associations humanitaires et caritatives sur notre territoire.

RENFORCER LES SOLIDARITÉS

Pour que la ville n'oublie personne

La crise économique qui sévit depuis plusieurs années a accentué les difficultés et la détresse de certains d'entre nous. Une situation que nous devons prendre en compte pour que chacun puisse vivre dignement dans notre ville.

LA MAISON SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

- ◆ **Soutenir le Centre communal d'action sociale**, établissement public autonome, subventionné par la Ville, de plus en plus sollicité pour les aides sociales légales (RSA, MDPH, APA, domiciliation...) et les aides facultatives (alimentaires, énergie...).
- ◆ **Créer une antenne « Plaisance »** 147 ter bd de Strasbourg, un point écoute et prévention familles avec un travailleur social de quartier.
- ◆ **Poursuivre l'aide aux familles** (restauration scolaire, clubs de loisirs-découverte, frais de séjours personnes handicapées...).
- ◆ **Installer le service logement** dans les locaux de la Maison sociale, service qui coordonne les demandes de logement social.
- ◆ **Favoriser le maintien à domicile** des personnes âgées par une aide au diagnostic habitat.

ET AUSSI...

- ◆ **Réhabiliter et étendre les logements d'urgence**, avec un accompagnement social.
- ◆ **Renforcer les liens avec les associations locales** (caritatives, maintien à domicile, structures d'hébergement et bailleurs sociaux, soins, emploi), les accompagner dans des projets innovants.
- ◆ **Renforcer la prévention médico-sociale** qui concerne tous les âges (bucco-dentaire, nutrition, addictions, contraception, insertion sociale, vieillissement...), de nombreux services et associations.
- ◆ **Créer une commission extra municipale de réflexion** avec des professionnels de santé sur l'opportunité d'ouvrir une structure répondant à un besoin d'accompagnement médico-social, notamment pour les 18-25 ans.
- ◆ **Poursuivre les travaux avec le Conseil de Sages**, force de propositions, dont les statuts doivent être officialiés.



- ◆ **Ouvrir une épicerie solidaire** gérée par des bénévoles.
- ◆ **Trouver des idées simples et innovantes** comme « le café en plus ou la baguette en plus », en partenariat avec des commerçants.

MIEUX VIVRE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Les handicaps sont multiples, certains sont visibles d'autres pas, tous doivent être pris en compte.

- ◆ **Poursuivre les travaux d'accessibilité** aux bâtiments publics, l'aménagement de la voie publique ; **accompagner les commerces** dans leurs démarches d'accessibilité
- ◆ **Renforcer les moyens d'accueil** des enfants (lire enfance, scolarité).
- ◆ **Faciliter l'autonomie à domicile**, utiliser le numérique.
- ◆ **Développer la collaboration avec les associations en charge du handicap psychique**.
- ◆ **Développer les actions de sensibilisation** du public, par des animations comme Tous Unis.

La richesse de Nogent, ce sont ses habitants !

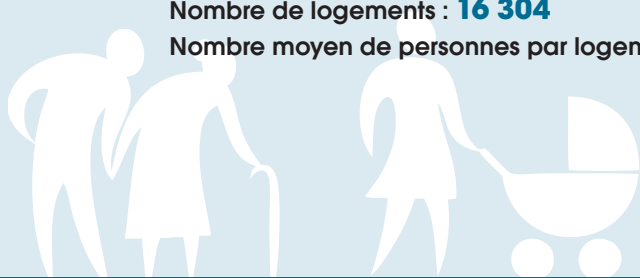
Un équilibre entre les générations

Population : 31 795 habitants au 1^{er} janvier 2014 - **22 %** moins de 20 ans, **20 %** plus de 60 ans

La jeunesse : les 2-24 ans : **25,6 %** de la population, les 15-24 ans : **8 %**

Nombre de logements : 16 304

Nombre moyen de personnes par logement : 1,92



	2012	2013
Naissances :	488	461
Mariages :	127	129
Décès :	353	322



BOUGER POUR MIEUX VIVRE

Le sport pour tous

Nogent est une ville sportive. Avec 7 200 licenciés dans 33 clubs, 43 disciplines, 3 500 bénéficiaires des prestations municipales et 10 000 scolaires usagers des installations, c'est incontestable !

Favoriser la pratique du sport pour tous, quel que soit l'âge, le niveau ou la motivation est un facteur de bien-être pour chacun et de cohésion sociale.



Un centre sportif multifonctions et un gymnase homologué.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

◆ **Construire le stade Christian Maudry.** Répondre aux besoins des associations de sports collectifs, offrir de nouvelles pratiques sportives : escalade en salle, tir à l'arc (étude du projet effectuée avec les associations sportives et les acteurs de l'EPS). Capacité d'accueil : 500 places pour les manifestations sportives.

◆ **Rénover les gymnases,** selon un plan pluriannuel de travaux et d'équipements.

◆ **Rendre les équipements accessibles** à tous par des revêtements de sols dédiés à la pratique handisports.

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

◆ **Poursuivre l'aide** par les subventions et un soutien logistique à l'organisation d'événements et de compétitions.

◆ **Formaliser davantage** les relations Ville/associations par des contrats d'objectifs.

◆ **Organiser les entretiens d'avenir du Sport** pour évaluer régulièrement l'évolution des besoins, aborder les préventions, former les bénévoles. Créer les assises du sport (biennale).

POUR LES SCOLAIRES, LA JEUNESSE

◆ **Maintenir l'intervention** des enseignants territoriaux des APS sur le temps scolaire.

◆ **Poursuivre l'effort** de dotation d'équipement en matériels sportifs.

◆ **Mettre en place** des créneaux de préparation aux baccalauréats.

◆ **Maintenir les activités** existantes : Centre Nogentais d'Initiation Sportive, stages pendant les vacances scolaires, fête du sport.

◆ **Créer les mercredis du sport** pour les jeunes.

◆ **Utiliser le Nogent Pass Jeune** pour ceux qui souhaitent participer à des activités en libre accès, en soirée et week-end.

POUR LES FAMILLES, LES SENIORS

◆ **Maintenir Sport en Famille.**

◆ **Développer les pratiques douces pour les seniors** (avec le CCAS, l'INSEP...).

◆ **Créer les estivales du sport et du développement durable** dans les parcs publics, au stade. Détente, jeux, pratiques douces adaptées aux seniors et aux familles, avec les associations.

L'ÉMERGENCE DU SPORT PLAISIR

Encourager les pratiques sur les sites naturels adaptés ou spécifiques aménagés et des espaces ludiques.

PROMOUVOIR LA CULTURE ET LES LOISIRS

Pour une ville dynamique et festive

Ce document n'est pas un plan technique,
mais la libre interprétation du projet
par un artiste : Gilles Coulon.



LE PAVILLON BALTARD

Fleur architectural de Nogent, le Pavillon Baltard a su s'imposer comme l'un des pôles événementiels de l'Est parisien. Et demain ?

- ◆ **Ouvrir plus largement** au public et aux événements culturels en capitalisant sur ses acquis.
- ◆ **Réhabiliter le monument historique** et le moderniser. Un coût financier qui ne peut pas être pris par la Ville seule.
- ◆ **Trouver des partenaires** privés (étude des formes juridiques) pour supporter la charge de la réhabilitation et pour une nouvelle dynamique.

UN NOUVEL ESPACE CULTUREL

Cet espace verra le jour à côté des Halles de Nogent. Y seront installés les services actuellement trop à l'étroit, qui ne peuvent se développer : la bibliothèque-médiathèque-ludothèque Cavanna, les archives municipales, le conservatoire municipal Francis Poulenc. Un auditorium de 150 places...

LE MUSÉE DE NOGENT

Après le départ du conservatoire, il occupera les deux étages de l'Hôtel des Coignard (doublant sa surface actuelle).

LE CARRÉ DES COIGNARD

Poursuivre la programmation de l'espace d'exposition d'arts plastiques (12 à 14 expos et 9000 visiteurs/an attestent du succès).

LA SCÈNE WATTEAU

- ◆ **Diversifier** la programmation, tout en gardant la spécificité jeune public.
- ◆ **Lancer une étude de satisfaction** auprès des Nogentais.

LE CONSERVATOIRE

FRANCIS POULENC

S'ouvrir aux goûts et aux pratiques actuelles, tel est le projet.

- ◆ **Proposer un éveil artistique global** : théâtre, musique, danse.
- ◆ **Devenir un centre de ressources** et d'aide au développement de la pratique amateur.
- ◆ **Enseigner** les Arts du cirque.
- ◆ **Élargir l'offre** : MAO, orgue, atelier de composition musicale, danse contemporaine...

UNE POLITIQUE CULTURELLE COHÉRENTE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

- ◆ **Poursuivre une offre culturelle** très large en lui donnant une meilleure cohérence et une coordination par la création d'une gouvernance des affaires culturelles.
- ◆ **Diversifier les animations culturelles** en direction de la jeunesse, des familles (arts en famille, théâtre en famille, cuisine en famille).
- ◆ **Maintenir les actions en faveur du Devoir de mémoire** avec les associations d'anciens combattants, en y associant la jeunesse.
- ◆ **Lancer des appels à projets** auprès des associations et des services culturels.

UNE VILLE FESTIVE

Ne pas oublier la tradition festive de Nogent, indispensable, pour une ville qui vit !

- ◆ **Poursuivre la programmation des grandes fêtes**, comme les Médiévales, avec une attention particulière pour les enfants.
- ◆ **Capitaliser sur l'un des atouts majeurs de Nogent** : les bords de Marne requalifiés.
- ◆ **Créer une fête dans l'esprit du Petit vin blanc** (pique-nique géant dans la Grande Rue un dimanche d'été, animations...)
- ◆ **Créer une dynamique avec les jeunes adultes** par l'organisation de sorties roller, d'after work...

DÉVELOPPER LE TOURISME

Facteur de développement économique et commercial.

NOGENT, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Le passé historique, le patrimoine architectural et naturel, le PLU patrimonial et les classements Commune touristique et Station nautique sont des atouts **pour la candidature de Nogent au label Ville d'art et d'histoire.**

Je soutiens Jacques J.P. Martin « Ensemble, aimons notre ville »

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Adresse courriel :

J'adhère au comité de soutien

J'accepte que mon nom soit publié Oui Non

J'apporte un soutien financier Montant :

Par chèque, ordre :

AF Jacques J.P. Martin Nogent Municipales 2014.

(envoyer à l'association 43 avenue de la Source
94130 Nogent-sur-Marne ou déposer à la permanence)

En espèces : (à la permanence) Montant :

Le Signature

Un don versé par chèque (limite 4 600 €) ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % du montant du don (code général des impôts). Un reçu à joindre à la déclaration de revenus 2014 sera envoyé. Les dons en espèces sont limités à 150 € et n'ouvrent pas droit à déduction.



Disponibilité Écoute



Pour en
savoir plus



Permanence :

21, rue Eugène Galbrun.

Tél : 07 87 40 83 38.

aimonsnotreville@gmail.com

www.nogent-martin2014.com

Les futures Halles de Nogent vous intéressent...

Venez en débattre avec nous
Samedi 8 mars à 17 h

Salle Charles de Gaulle
70, Grande Rue Charles de Gaulle

